

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AIGUEFONDE

Nombre de Membres		
Affiliés au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

Séance du 3 avril 2007

Date de la Convocation
28/03/2007

Date d’Affichage
28/03/2007

Objet de la Délibération
Contournement routier de Toulouse

L’an deux mille sept et le 3 avril, à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain GUIRAUD.

Présents : MM. GUIRAUD A., ASSIE, LAGO, HOULES, Mme MAINADIER, MM. GAREL, ASSEMAT, BILLOUX, CLERGUE, DELMAS, FIQUET, FRIEDMANN, GUIRAUD J., INCHAURRAGA, LADMIRAL, Mmes MONSARRAT, BLANC, HAREL, ROGER.

Absents : Mmes ORTEGA, MARCAILLE, M. SANDRI
Secrétaire de séance : Madame Nicole ROGER

Vu la «synthèse de l’étude d’opportunité d’un grand contournement routier de Toulouse» publiée par la DRE.

La Commune d’Aiguefonde a délibéré le 3 avril sur les perspectives que présentent le contournement routier de Toulouse, en relation avec la vie communale.

Après s’être informés des différentes options présentées par les études de la Direction Régionale de l’Equipement, les élus de la Commune d’Aiguefonde, à l’unanimité, soutiennent le choix de l’option Est + Sud.

En effet, cette option d’une part, paraît plus efficace pour capter le trafic de transit et d’autre part est mieux adaptée pour faciliter le développement de notre département.



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture

Le 5/04/07

Et publication ou notification

Du 5/04/07

Le Maire,
P. Assie

Pour Copie Conforme,
Aiguefonde le 4 avril 2007
Le Maire,

P. Assie
Pour le Maire